

Cr ation de Soci t  par Actions Simplifi e

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-apr s :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC SURESNES 13 ESPLANADE JACQUES CHIRAC 92150 SURESNES d clare et atteste avoir re u en d p t la somme de 10 000  .

Mme Lucienne Fares, repr sentant de la soci t  2XLU S.A.S., Soci t  par Actions Simplifi e actuellement en voie de formation dont le si ge social se situe 132 RUE JEAN JAURES 92800 PUTEAUX, d clare que cette somme repr sente le montant imm diatement lib rable de la partie du capital social correspondant aux apports en num raire de la Soci t  par Actions Simplifi e en formation, ainsi qu'il a  t  vers  par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme vers�e
Fares Lucienne	400	4 000 �
Fares Elisa	400	4 000 �
Rachwan Khachan	200	2 000 �

En cons quence, conform ment aux dispositions l gislatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloqu e en compte sp cial jusqu'  production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Soci t s de la soci t  actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le d lai de six mois   compter du d p t de fonds, la somme susvis e pourra  tre d bloqu e :

- soit entre les mains du mandataire d sign  par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire d sign  par d cision de justice pass e en force de chose jug e.

La pr sente attestation est  tablie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 d cembre 2024

Le d posant
("lu et approuv " + signature)

Karim Ouasti
Charg  d'affaires professionnelles

JST14

Lu et approuv 
Lucienne Fares

Karim OUASTI
Charg  d'Affaires
Professionnels

